

M.Akhannouch : le plan Maroc Vert a adopté des mécanismes importants pour appuyer les petits et moyens agriculteurs

Economie

Posté par: Administrateur

Publié le : 07-06-2012 01:12:09

Le plan Maroc Vert a adopté plusieurs mécanismes à l'égard des petits et moyens agriculteurs qui constituent la majeure partie de cette catégorie de la société, a indiqué lundi le ministre de l'agriculture et de la pêche maritime, Aziz Akhannouch.

Répondant à une question orale sur "la condition du petit agriculteur dans le cadre du plan Maroc Vert", à la Chambre des représentants, M. Akhannouch a souligné que l'attention accordée à cette catégorie se manifeste particulièrement dans le regroupement des agriculteurs pour remédier au problème du morcellement excessif des terres, optimiser la production et accroître le rendement et le revenu des agriculteurs, ainsi que dans l'optimisation de la production et le développement de l'agriculture solidaire, soulignant que 224 projets ont été lancés en faveur de 402 agriculteurs et que l'année 2012 connaîtra le lancement de 101 projets au profit de 80.300 agriculteurs.

M. Akhannouch a ajouté qu'une attention toute particulière a été accordée aux petits agriculteurs lors de la révision du système d'incitations du Fonds de développement agricole, en subventionnant à hauteur de 100 pc l'acquisition des équipements d'économie d'eau, contre 80 pc pour les autres agriculteurs, tout en leur permettant de bénéficier des dispositions de la procédure simplifiée concernant la reconversion collective à l'irrigation localisée.

Répondant d'autre part à une question orale sur "le soutien de l'agriculteur marocain" posée par le Groupe du Rassemblement national des indépendants, M. Akhannouch a indiqué que l'Etat a pris, de concert avec le Crédit agricole, un train de mesures en vue d'alléger le fardeau de la dette des agriculteurs pendant l'actuelle saison agricole.

Il a en outre rappelé que le Crédit agricole a consacré un milliard de DH au titre de l'appui aux agriculteurs à travers l'offre de nouveaux produits servant à couvrir les besoins de la population, soulignant qu'il a aussi été procédé au report du délai du remboursement de dettes (2013 au lieu de 2012).

MAPF